

# Dossier

## Parents solos et compagnie UN SITE TRÈS PARTICIPATIF

En novembre 2016, le ministère des Familles et huit têtes de réseau associatif ont créé le site Parents solos et compagnie, un collectif d'entraide qui permet aux parents et aux professionnels en contact avec des familles monoparentales de partager les bonnes idées du quotidien, de rompre l'isolement et de susciter les envies de passer à l'action soi-même. Laure Skoutelsky, coordinatrice, revient sur la genèse de ce projet très participatif.

### Comment est née cette idée d'un réseau destiné aux parents solo ?

**Laure Skoutelsky :** Malgré le soutien des politiques publiques aux familles monoparentales, il restait des besoins non couverts. En 2015, Laurence Rossignol, alors ministre des Familles, de l'Enfance et du Droit des femmes, est partie de l'hypothèse qu'il subsistait un « point aveugle », qui ne se traite pas par des financements ou des dispositifs supplémentaires : le droit au répit parental. Il fallait trouver des solutions d'entraide entre parents solo. Une étude action a donc été lancée, associant le ministère, des organismes sociaux, les réseaux associatifs et les parents solo. Il en ressort que ces parents expriment des difficultés qui, au-delà des questions financières, font émerger des besoins d'entraide et de reconnaissance de leur capacité à agir. Le réseau Parents solos et compagnie s'est



DR  
Laure Skoutelsky

**Le site :**  
parents-solos-compagnie.org

L'école des parents avril-mai-juin 2017 N°623

### Les enseignements de l'étude action

Pour créer son réseau d'entraide, le ministère des Familles s'est appuyé sur une étude action réalisée dans cinq départements auprès des organismes sociaux, des associations et des parents solo. « Cas mères - à 85 %, il s'agit de femmes - ont été surprises que l'on s'intéresse à elles, elles qui se voient comme des "fantômes de la République" », note Laure Skoutelsky qui a dirigé l'étude. Leur signification n'a pas disparu non plus : aujourd'hui encore, quel que soit le milieu - y compris chez les CSP supérieures -, la monoparentalité subie ou choisie est considérée comme une situation « pas normale », responsable de tous les maux : la fusion mère-enfant, le manque d'autorité, les difficultés scolaires, etc. Se sentant moins du tout, elles préfèrent rester invisibles, quitte à cumuler trois petits boulets plutôt que d'affronter le regard de l'assistante sociale. En dehors du besoin de répit, l'étude a mis en évidence d'autres « points aveugles » : tous les parents, sans exception, décrivent les mêmes angoisses existentielles : « J'ai trop de poids sur les épaules », « Je ne peux pas tomber malade ni perdre mon emploi », « S'ils meurent, que devient mes enfants ? ». C'est le paradoxe de la situation : oui, le cumul de casquettes rend l'attente ardue et ils aimeraient qu'on reconstruise leurs difficultés... mais aussi leurs compétences parentales ! D'ailleurs, qui sont-ils précisément ? Pour Laure Skoutelsky : « Un parent solo, c'est celui qui se reconnaît comme tel. Si la femme d'un homme incarcéré depuis cinq ans, celle d'un marin au long cours ou d'un homme d'affaires sans cesse à l'étranger se sentent parents solo, il n'y a aucune raison de ne pas les considérer comme tels ! »

A.L.

Ce ne sont pas forcément les parents des milieux les plus modestes, plutôt ceux qui vivent en zone rurale. En milieu urbain, les familles s'organisent pour compenser l'absence de moyens financiers ou le manque de temps : quand l'école est à 400 mètres de l'immeuble, y amener l'enfant, le récupérer, cela se fait naturellement entre voisins. Dans les zones rurales ou de logement moins dense, c'est plus compliqué. Le parent solo ne dispose pas toujours de ce réseau de proximité, et son revenu ne lui permet pas de le compenser (baby-sitters, etc.). Le plus dur ? Quand, en raison de très faibles revenus, il s'installe en milieu rural profond. Une panne de voiture, et c'est l'isolement assuré... Or, c'est justement ce dont souffrent - déjà - de nombreux parents solo.

### Après quelques mois d'existence de ce réseau, quel bilan faites-vous ?

Il s'enrichit sans cesse avec les associations ou collectifs de parents solo qui nous rejoignent. Régulièrement, des parents me contactent pour monter leur association : ce n'est pas le réseau qui leur en a donné l'idée, elle mûrissait bien avant. Mais, comme il reconnaît leurs compétences, ils se lancent. Pour les accompagner, nous ne leur disons pas : « Allez voir la maison des associations » ou « Remplissez le formulaire X ». En Ile-de-France, par exemple, nous avons fait se rencontrer des parents (de Thiais, Montreuil, Saint-Ouen, Blancourt) porteurs de projets et deux associations de parents solo existantes pour qu'ils échangent : « Face à cette difficulté, comment avez-vous fait ? » ; « Et pour trouver un local, vous faites connaître, de quelle façon avez-vous procédé ? » Ces projets qui naissent partout en France, c'est une excellente nouvelle ! Et ce n'est qu'un début...

Anne Lamy

### Liste des têtes de réseau associatif

- Association de la fondation étudiante pour la ville
- Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (membre associé)
- Caisse nationale des allocations familiales (membre associé)
- Direction générale de la cohésion
- Fédération des centres sociaux et socioculturels de France
- Fondation pour l'enfance
- France parainfances
- Grands Parrains
- Ligue de l'enseignement
- Parrains par mille
- Secours catholique
- Union nationale des associations de parainfance de proximité
- Union nationale des associations familiales